

**PETIT LEXIQUE (EN COURS D'ÉLABORATION) : VOCABULAIRE DES TRANSACTIONS**

*achater/acater* (< *accaptare*), ne signifie pas seulement « acheter dans un acte contractuel de vente un objet contre de l'argent ». Mais « se procurer/procurer, gagner, prendre » quelque chose ou quelqu'un (mariage), pas forcément dans le cadre contractuel de la *vente*.

*acroire* (< LC *credere*) : encore un verbe évoquant indifféremment les deux pôles de la transaction : « se fier ou faire crédit à » et « prendre à crédit » (locution *a croire* : « à crédit »).

*amor, amistié, druerie* : lexique largement analysé déjà. A noter : entre le L dit « classique » et le Latin chrétien, mutation fondamentale pour *amor* (cf. Thesaurus, notice rédigée par A. Guerreau-Jalabert), bien visible dans la réécriture du *De officiis* par Ambroise : le terme ne désigne plus seulement le lien de piété envers les parents/la patrie/ les ancêtres, mais clairement aussi le lien qui relie le créateur à sa créature. Pour le dire autrement, le Dieu chrétien est la source et le paradigme de ce lien envers sa créature... ce qui modifie la problématique ! Se demander s'il ne faut pas partir de ce terme pour analyser de manière à peu près synthétique le corpus du XII<sup>e</sup> siècle et en particulier, l'ensemble du lexique « réversible », qu'on peut traduire indifféremment en considérant l'un ou l'autre pôle du lien entre personnes/groupes. Mais aussi le fait que tout lien est pensé en rapport avec le paradigme supérieur. Et que tout lien est une rétribution, une transaction pour obtenir de l'*amor* *Dex* un *loier* en pratiquant un *amor* et en versant aussi bien à Dieu un *loier* en prévision (*rendre*) ou lui rendre *gré* : cercle de la *restitution*. Cf. *gré/ merci*.

*bailler/ bailli/ baillie* (*avoir en sa baillie* : « avoir sous son pouvoir ») : verbe de sens réversible propre à l'acte de transaction. Du LC *bajulare*, « porter sur le dos, ou à bras », il signifie en effet aussi bien « prendre » que « donner » en AF. Lexique du *dominium* : comme *justicier*, il désigne l'acte de « gouverner, d'avoir à sa charge » et plus largement de « posséder ». *malbailli* > « mal gouverné », ou « maltraité ».

*bargaaigner* comme *gaaaigner*, vient du celte franc (ou *francique*) (certainement, étymologie croisée entre deux verbes) : « marchander, débattre d'un prix » et *bargaaigne* : « marché, chicane, contestation, marchandage ». Aussi : *barguinage*.

*bonte(t)* : ce substantif signifie aussi bien « qualités, vertus » quand il est au pluriel (« bonté » au sg) que « faveur, don », voire « intérêt, redevance ».

*catel/chatel/ chael* (< *capitale*, substantivé neutre ? < *c)aput*) : « patrimoine ; rapport en argent ; gain, profit » (*Aiol*, 168) (« bien meuble ou bétail » aussi en LT). Mais on a aussi *chadeler/chaeler* (< *caput* ?) : « mener, commander » et *chadel* : « chef ». Enfin, *chael/cheel* (< *catellum*) : « petit chien, petit d'animal ». FM : *cheptel*, nom du contrat soin aux bêtes contre gain partagé (ou anglais). Cf. *chef manse, chef cens* : « principal ». Cf. *tenir une jument a chaptau* (< Furetière). Attention : *chater // achater*. Exemples : *rendre le conte et del chetel et de la monte* (rendre les « intérêts » et le capital : Chrétien de Troyes, *Yvain le Chevalier au Lion*, v. 6253-6254) (*montee* : flambée des prix ?) ; (*montance* : valeur, prix). Cf. Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de Thomas Becket : emprunta a munte* (v. 2680) à propos de l'évêque Roger de Worcester qui rejoint Thomas Becket en exil pendant 7 ans et donc vit à crédit (avec intérêt).

*comander* (< \**commandare*, LT) : verbe de don. « Donner, confier, remettre », avant d'être un verbe d'ordre (*commandation* : pour les morts : prière).

*conquaster* (< *conquirere*) : à la fois « conquérir (par les armes ou autres) » donc « gagner, acquérir », mais aussi « acheter ». Attention : verbe de transaction en certaines occurrences où souligne le fait de « gagner » quelque chose en rétribution d'autre chose (services, mérites, vertus, etc.) = *i gaaaigner* (cf. la remarque de D. Boutet dans son *Cycle de Guillaume d'Orange*).

*conroi* (origine germ.) : là encore, deux sens réversibles, relatifs à la manière de s'occuper de quelqu'un, ou d'accepter qu'une personne s'occupe de soi. *prendre conroi* (« s'occuper de, prendre soin de, procurer équipement, habillement, subsistance à quelqu'un », sachant que ces objets sont les autres sens du mot *conroi*, donc très matériel) vs. *prendre le conroi* de quelqu'un (« accepter un accueil, une aide, etc. de la part de quelqu'un »). Comme Erec avec l'oncle d'Enide.

*covent, convent, couvent* (< *convenire*) : il s'agit de désigner aussi bien la « promesse » (un engagement vis-à-vis d'autrui) que le « marché », la « convention » passée ensemble cette fois (deux pôles de la transaction) (comme *covenant* : contrat vs promesse). On trouve souvent l'expression *par tel covent que* : « à la condition que ».

Attention : *convenir*, c'est d'abord se « rassembler », et ne pas oublier non plus l'expression du devoir : *Or covient de* (impersonnel) (> cf. *covenable*). De fait, *covent* désigne aussi le « groupe », la réunion de personnes, etc.

*deserte* (< *deservire*) : sens de « mérite, salaire, récompense » attribué pour. Binôme : *loier/ desserte*. Cf. *Le chevalier au lion*, au moment de la « conversion » de la dame à la fontaine en faveur d'Yvain (v. 1743 sq.) : *Ele est tote seüre et certe/ que por loier, ne por desserte, ne por amor qu'a celui ait, ne l'en mist ele onques en plait*. (elle sait parfaitement que ce n'est ni l'espoir d'un loyer ou d'une récompense, ni l'intérêt qu'elle porterait au chevalier, qui la firent jamais tenir de tels propos [évoque Lunete, sa suivante, qui est en train de la convaincre d'épouser le meurtrier de son époux !]).

*encherer* : « tenir cher, devenir cher ». Ici « celui qui devient cher » (mot à mot !)

*enganer* (< *ingenium*) : existe encore aujourd'hui en occitan un verbe *enganer* « prendre, coincer »... Il s'agit, en AF, de « tromper » (*engin* : intelligence, mais aussi tromperie !)

*esligier* (paradigme de *lige* (origine inconnue)) : sens de « rendre quitte » un terre (*esligier une terre* > « l'affranchir de toute redevance ») ; de « payer, acquérir » et même « disputer une possession ». Enfin, « apprécier ».

*fuer* (< *forum*) : « prix ; mesure, proportion »

*gré* (< neutre *gratum*) : terme très complexe, sème de la « volonté », mais aussi du pouvoir parce que terme relatif au lien social (*servir/doner/aidier/pardoner /rendre –un guerredon, etc.- de gré (et volantiers)*). On trouve les sens suivants : « volonté » exprimé ou refusée à quelqu'un, mais aussi « reconnaissance » dans le cadre d'un échange, d'une transaction.

Ex. : *ne me vient pas a gré/ me vient a gré* > « cela ne me convient pas/ cela me convient ». Verbe performatif : *je l'otroi/ je le gré*. Et *savoir gré* « être reconnaissant » et « se sentir redevable » parce que verbe conjugué au futur... *perdre le gré* (de quelqu'un) : perdre tout lien avec. Dieu peut *savoir gré* à quelqu'un de quelque chose, mais aussi bien, quelqu'un peut lui *savoir gré* ou *rendre gré* à Dieu...

*guerredon/guerdon/gardon* viendrait du celte franc *\*widarlôn* croisé avec le LC *donum* : « objet d'un échange, récompense ou prix », positif normalement. C'est ce qui est « rendu » (éventuellement, « cadeau »).

*loier* (< *locarium*) : ce substantif est complexe. Désigne ce que l'on donne à quelqu'un en échange d'un service, soit dans un sens « marchand » (salaire > *paie*), soit dans un sens non marchand (*guerredon*). Mais sans solution de continuité... Syllepse ?

*merci* (< *mercedem* : « la rémunération payée en échange d'une marchandise ou d'un travail » ?) N. Andrieux-Reix : *Ancien Français. Fiches de vocabulaire*, Paris, 1987. Extension du sens (influence du latin chrétien (LT)) : le terme désigne « toute rétribution d'un comportement, positive ou négative, soit aussi bien une récompense qu'une punition », puis la « grâce accordée » avec un « effacement du caractère d'échange » (pose problème : cet effacement est-il un « enchantement » des rapports autrement marchands ?). Enfin, « il ne reste plus que la référence à un comportement potentiel d'une personne -qui en décide entièrement- à l'endroit de n'importe quelle autre » (le « bon vouloir »).

Synthèse : bon vouloir/ grâce accordée/ gratification en échange de... Synonymes en AF : « le bon plaisir » (le *dangier*, le *ban*, le *gré*), la « gratification » (ou *guerredon* ou *loier*), et la « grâce accordée » (mais est-elle « gratuite » ? *grace*). Dans le registre amoureux, qui emprunte nécessairement au vocabulaire de la transaction, faveurs de la dame accordées à l'amant (sexuelles - *don de merci* au XV<sup>e</sup> siècle-, ou non). En FM, quelques survivances de la *merci* médiévale dans des expressions figées (*Dieu merci, sans merci, être à la merci de*). C'est le sens de gratitude qui est resté et s'est étendu aux dépens des autres sens, comme terme de *politesse* dès le MF, terme devenu passe-partout dont le sens s'est affaibli et qu'il faut renforcer (« merci bien »). Le terme est *masculin* depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Il est essentiel de souligner quand même que dans le cadre de la transaction décrite autour de ce terme, il y a une **hiérarchie** sociale, éthique... Et la description d'un lien, là encore : *crier merci*, « implorer grâce » et *avoir merci*, « l'obtenir ». De fait, désigne à la fois un des pôles de la transaction (la *merci* comme comportement) et l'objet de la transaction (la *merci* comme récompense, salaire). D'où remarque de N. Andrieux-Reix : « *merci* postule toujours deux actants : le destinataire du comportement ainsi dénommé et son destinataire. Ce qui est à la base de toutes les significations possibles pour *merci* est un comportement adressé à quelqu'un et très généralement de gratification : *merci* est toujours transitif. Cette transitivité n'est que partie du caractère de

réversibilité (?) attaché originellement à ce qui est ainsi dénommé et qui a pu rester dans les états de langue successifs. » (p. 103).

*paier* (< *pacare*), famille de *pacem* > *pais*, en AF : de fait, « faire la paix, réconcilier, apaiser, pacifier » et « s'acquitter, payer ce qu'on doit » sont les deux registres de sens possibles. De même pour *pais* : paix/ règlement d'une dette ou don...

*prometre* (< *promittere*) : désigne l'action de « commander, ordonner », et l'acte de « promettre » quelque chose.

*provende* (< LC *praebenda* : « qui doit être fourni ») : « provision de vivres », mais aussi « prébende » (bénéfice ecclésiastique ou non). Désigne aujourd'hui encore la nourriture que l'on donne aux animaux. Attention : sont de sens réversible à la fois le verbe (*provender* : « approvisionner » autant qu' « être approvisionné ») et le nom (*provendier* : « celui qui fournit » mais aussi « celui qui demande, qui reçoit sa nourriture d'autrui ») du même paradigme morphologique.

*quite* (< *quietum*) : littéralement, « tranquille, à l'abri » par rapport à toute revendication. Concerne des choses ou des personnes. Recevoir *en quitee*, c'est recevoir quelque chose en possession franche de toute obligation (une *quitance*, c'est un acte par lequel on abandonne une revendication, un droit...)

*raembre* (< *redimere*) : à nouveau verbe réversible : « racheter ; payer la rançon/ rançonner » (*Saint Alexis*)

*talent* : ce mot désigne d'abord, on le sait, une unité (monétaire) puis en AF, « désir, envie » (occitan moderne : *talen* : « faim »).

*tresor, musgode...* : voir B. Bon/ A. Guerreau-Jalabert

*hués, ou ués* (< LC *opus*), c'est « l'usage » ou le « profit ». Mais peut désigner le « besoin » (*avoir ués*).